

NOTIONS

Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Mobilité géographique : Fait pour un individu de changer de lieu de travail au niveau national ou international.

Mobilité professionnelle : Fait de changer de poste, de métier, de secteur d'activité ou de lieu de travail au cours de sa carrière.

Mobilité intergénérationnelle (ou mobilité sociale au sens de l'INSEE) : Fait pour un individu d'appartenir à une catégorie socioprofessionnelle différente de celle du parent auquel il est comparé.

Mobilité intragénérationnelle (ou mobilité professionnelle au sens de l'INSEE) : Fait pour un individu de changer de catégorie socioprofessionnelle au cours de sa vie professionnelle.

Mobilité observée : Ensemble des individus qui appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle différente de celle du parent auquel ils sont comparés.

Mobilité brute ou mobilité totale : Somme des mobilités nette et structurelle, désignant l'ensemble des membres d'une société qui ont une position sociale différente de celle de leurs pères.

Taux de mobilité : Proportion d'individus qui appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle différente de celle du parent auquel ils sont comparés.

Destinée : (**Table**) A partir d'une origine sociale donnée, la destinée permet d'analyser les évolutions à partir de la catégorie d'appartenance et de connaître la fréquence d'accès aux différentes catégories sociales (Exemple : la plupart des fils d'agriculteurs ne sont pas agriculteurs).

Recrutement : (**Table**) A partir d'une position sociale donnée, le recrutement permet de connaître l'origine sociale des individus qui composent une catégorie donnée (Exemple : la plupart des agriculteurs sont fils d'agriculteurs).

Mobilité structurelle : Mobilité sociale contrainte par l'évolution de la structure socioprofessionnelle d'une génération à l'autre.

Mobilité sociale nette : Mobilité qui ne s'explique pas par les transformations de la structure sociale. Elle exprime le degré de fluidité sociale d'une société, qui est la capacité de leurs membres à pouvoir changer de position sociale indépendamment de toute contrainte structurelle.

Immobilité sociale: Perpétuation des valeurs , normes et position sociale d'une génération à l'autre.(héritage)

Déclassement social : Fait pour un individu d'appartenir à une catégorie socioprofessionnelle considérée comme inférieure à celle du parent auquel il est comparé (déclassement intergénérationnel) ou à celle qu'il occupait précédemment (déclassement intragénérationnel) ou à celle à laquelle il aurait pu prétendre étant donné son niveau de diplôme (déclassement scolaire). A relier au paradoxe d'Anderson .

Capital culturel : Ensemble des ressources culturelles détenues par un individu à savoir les diplômes obtenus, les biens culturels possédés (livres, ordinateurs etc...) ainsi que les services culturels auxquels il accès (opéra, théâtre , musées etc.) ainsi que des dispositions culturelles (langage par exemple).

Capital social : Réseau des relations sociales constituant une ressource actuelle ou potentielle qu'un individu peut mobiliser pour atteindre ses objectifs.

Capital économique : Ensemble des ressources patrimoniales possédées et des revenus perçus en contrepartie de l'exercice d'une activité professionnelle (revenus d'activité) ou de la mise à disposition d'un patrimoine (revenus du capital).

Configuration familiale : Type de structure familiale (monoparentale, recomposée etc...)

Fluidité sociale : Mesure des chances d'accéder à une catégorie socioprofessionnelle plutôt qu'une autre pour les individus issus de ces catégories socioprofessionnelles. Elle se calcule avec un rapport des chances relatives (odds ratio).

Méritocratie : Principe selon lequel la position sociale des individus doit être fondée sur leurs seuls efforts et qualités personnelles, et non sur leurs origines sociales.

Egalité des chances : Situation dans laquelle un individu peut accéder à n'importe quelle position quel que soit son genre, son origine sociale, ethnique et géographique. C'est un principe selon lequel la situation sociale acquise par les individus doit être due au mérite, et non rattachée directement à leur origine sociale.

Inégalité des chances : égalité des chances non effectives